

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation  
(PARDIE)

Rectorat

Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY  
IA-IPR d'allemand  
[marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr](mailto:marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr)

Nicolas MAGNIN  
IA-IPR de Mathématiques  
[Nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:Nicolas.magnin@ac-besancon.fr)  
Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

IA-IPR/BT

<p><b>ANTERIORITE</b></p>	<p>Première demande : x</p> <p>Si oui :</p> <p>Intitulé de l'action en cours :</p> <p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE :</p>
<p><b>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</b></p>	<p>Intitulé de l'action : Un Parcours Avenir en liaison Etablissement(s) Lycée Lumière et ses collèges de rattachement</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ce.0701078s@ac-besancon.fr">ce.0701078s@ac-besancon.fr</a></p> <p>Téléphone : 03 84 40 09 89</p>
<p><b>COORDINATION</b></p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : <b>RAGONDET Martine</b></p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : <a href="mailto:martine.ragondet@ac-besancon.fr">martine.ragondet@ac-besancon.fr</a></p>
<p><b>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</b></p>	<p>Construire, dans le cadre du Parcours Avenir (validation objectif 3) des <b>élèves de 4ème</b> des collèges du bassin par un accompagnement conjoint et concerté des professeurs du lycée professionnel et des collèges. Les périodes d'immersion seront l'objet:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de réflexions sur la liaison collège lycée par les équipes (avec production d'outils communs)</li> <li>• de traçabilité concrète dans le parcours de l'élève (FOLIO)</li> <li>• de reconnaissance des compétences développées par les élèves</li> <li>• de valorisation des expériences des élèves</li> </ul>
<p><b>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</b></p>	<p>Les établissements du bassin de LUXEUIL fonctionnent depuis longtemps sur un principe bien rodé d'alternance le mercredi matin pour les élèves de 4<sup>e</sup> (PIIODMEP, sous forme de mini-stages ou de plusieurs séances de découverte).</p> <p>Il est possible de valoriser pour ces élèves de 4<sup>e</sup> ce parcours d'orientation en mettant un focus sur les jalons et les repères clairement identifiés, pour affiner la construction de leur projet.</p> <p>Les professeurs de collège et de lycée professionnel peuvent étoffer les liens existants en échangeant sur leurs pratiques pédagogiques et sur les modalités d'évaluation des compétences.</p>

	<p>Ces échanges permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer les liens et les échanges entre les équipes des collèges et du lycée professionnel et de l'UFA et entre élèves de collèges, de lycées professionnels et apprenti(e)s ;</li> <li>- mieux faire connaître au sein du collège les modalités de formation en lycée professionnel et en UFA, notamment caractérisées par l'alternance ;</li> <li>- développer des actions favorisant la continuité pédagogique par une connaissance réciproque des attendus et contenus de formation.</li> </ul>
<p><b>OBJECTIF(S)</b></p>	<p><b>Objectifs visés</b>  <b>Pour le collège, préciser le lien avec :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture</b>  Domaine 1:  Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit  Domaine 3:  L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en oeuvre des projets,...., il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.  Domaine 5:  L'élève imagine, conçoit et réalise des productions diverses</li> <li>• <b>Les axes de la réforme du collège</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques  <i>À travers leur parcours, les élèves auront recours à la compétence 1 en ayant des objectifs concrets à atteindre</i></li> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous  <i>La formation entre professeurs du collège et du lycée professionnel permettra aux enseignants de progresser sur la gestion de la difficulté scolaire,</i></li> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ;  <i>L'utilisation des TICE sera un fil conducteur pour outiller le parcours (recherche, production, présentation)</i></li> <li>- <input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.  <i>Les élèves bénéficiant du dispositif seront amenés à partager leur expérience, à débattre, à mieux faire connaître la filière professionnelle aux autres élèves.</i></li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Effets escomptés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>sur les élèves et leurs acquis</b>  accroissement de l'investissement dans le parcours de formation, investissement des fondamentaux (compétence 1) dans un projet personnel, re motivation, lutte contre le décrochage scolaire..</li> <li>- <b>la pratique des enseignants</b>  Création d'un groupe de liaison collège-lycée professionnel avec pour objet de travail la création d'un outil de liaison (dont un livret d'évaluation des compétences développées) et un échange de pratiques sur la gestion de la difficulté scolaire</li> </ul>

	<p align="center"><b>- sur l'établissement</b></p> <p>Améliorer l'image du lycée professionnel dans les collèges par le biais des élèves et par les échanges entre professeurs (partenariat).  Développer la confiance en soi chez les élèves décrocheurs habituellement en difficulté de positionnement au collège  Partenariat avec les collèges de secteur.</p>
<p><b>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</b></p>	<p><b>Élèves impliqués</b>  Nombre : 20 (environ)  Nombre de classes et niveaux des classes : Elèves de 4ème des collèges du bassin de Luxeuil</p> <hr/> <p><b>Apprentissages visés</b> en termes de connaissances/compétences/attitudes  - les voies de formation et leurs débouchés, les différentes modalités de formation  - entrer dans une démarche active et personnelle d'orientation  - découvrir les enjeux en termes de mixité des métiers</p> <p><b>Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves</b>  - découverte des formations professionnelles par la réalisation d'objets  - échange sur les pratiques avec les enseignants  - échange avec leurs pairs (dans les collèges)</p> <hr/> <p><b>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués</b>  Par collège: 1 professeur (PP de 4ème) au minimum, référent école-entreprise, 1 personnel de direction, 1 cop lycée : autant de professeurs que d'ateliers concernés, 1 personnel de direction, 1 DDFPT, 1 cop</p> <hr/> <p><b>Partenariats</b>  -préciser les partenaires  <i>IEN-ET DSDEN 70 + IA-IPR</i>  <i>IEN-IO 70</i>  <i>Entreprises (cf.CIO Lure et son répertoire d'entreprise)</i>  -préciser les liens avec la recherche  <i>à priori aucun</i>  -préciser la nature et le contenu du partenariat  <i>IEN-ET +IA-IPR : animation de la formation professeurs</i>  <i>IEN-IO + CIO : lien avec les entreprises</i>  <i>Jumelage avec les collèges</i></p> <hr/> <p><b>Modalités d'organisation :</b>  -temporelle (rythme...)  1)<b>Jusqu'au 18 octobre 2016:</b> constitution du groupe de travail et premier temps de réflexion sur le livret de liaison collèges-lycée + gestion de la difficulté scolaire (focale précise à définir en lien avec les corps d'inspection)-  Lieu : lycée professionnel-  Initialisation de l'environnement numérique de travail via éduc. Lancement de la commission « parcours avenir » du bassin Vesoul-Gray-Luxeuil en accord avec Monsieur le Recteur et le responsable du bassin d'éducation.</p> <p>2)<b>Novembre 2016 :</b> mise en œuvre des pistes élaborées lors du premier temps par les enseignants dans les classes de 4<sup>e</sup>. Échanges avec viaeduc. Repérage</p>

	<p>des élèves au conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre- Lieu : les collèges</p> <p>3)<b>Décembre 2016</b> : travail préparatoire des élèves à la période d'immersion (grille d'observation, modèle de compte-rendu, utilisation du matériel de capture d'images et de son)-Amorce du Folios comme trace du parcours.</p> <p>4)<b>Janvier – 18 Février 2017</b> : immersion des élèves de 4<sup>e</sup> le mercredi matin (6 semaines) alimentation hebdomadaire du Folios, précédé d'une présentation du dispositif aux parents lors d'une signature de conventions en présence d'enseignants et Principaux de collèges.</p> <p>Visites croisées entre les professeurs des collèges et du lycée (outillée par les inspecteurs). Professeurs de collèges invités à participer aux séquences de découverte professionnelle avec les élèves.</p> <p>5)<b>06 Mars au 15 avril 2017</b> : visite d'entreprises - préparation des présentations des élèves (modalités à définir en interne par chaque collège) en utilisant en appui le Folios comme carnet de bord Second temps d'échanges de pratiques pour le groupe des professeurs à partir des observations faites pendant les visites. Présentation en présence des parents</p> <p>6)<b>Du 25 avril au 7 juillet 2017</b> : valorisation des travaux des élèves – procédures d'orientation – réunion bilan intermédiaire de l'expérimentation (avec possibilité de généraliser à la Haute-Saône en cas de bilan d'étape encourageant)</p> <p>-Concertation 2 journées de formation de bassin (cf. calendrier) + échanges par via éduc + réunion point d'étape en juin 2017 + commission « parcours avenir » qui fera état de l'avancée de l'expérience à chaque réunion du bassin Vesoul-Gray-Luxeuil. Liaison avec le CLEE (comité école entreprise).</p>
<p><b>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</b></p>	<p><b>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs</b></p> <p style="text-align: center;"><b>DEVELOPPER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE</b></p> <p><b><i>AXE 1 : favoriser la diversité et la mixité des pratiques pédagogiques</i></b></p> <p><i>Objectif 1 : permettre aux équipes ou aux professeurs qui le souhaitent de travailler différemment</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Action 2 : permettre la constitution d'équipes pédagogiques adaptées aux projets</i> <i>Action 3 : dégager du temps de concertation pour permettre l'élaboration de projets innovants selon les besoins</i></p> <p><i>Objectif 2 : favoriser les partenariats</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Action 1 : élaborer des projets innovants communs section pro section GT</i> <i>Action 4 : favoriser les partenariats avec d'autres établissements et entreprises français ou étrangers</i></p> <p><b>Positionnement et impact</b> du projet au sein de l'établissement Fait partie du projet d'établissement</p>

	Permet d'asseoir la liaison collège-sep
<b>EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p><b>Indicateurs</b> (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution des résultats des élèves ciblés en sciences et lettres.</li> <li>• Évolution des bilans « vie scolaire » des élèves ciblés mois par mois.</li> <li>• Bilan des compétences validées</li> <li>• À l'horizon de la fin de l'année (n+1), ressenti de l'équipe pédagogique de la cohorte de 3<sup>e</sup> prépa-pro alimentée par les élèves ayant vécu l'expérimentation (questionnaire à établir et faire passer à la fin de l'année n en référence de base)</li> <li>• Nombre de contacts entre les enseignants des collèges et des lycées</li> </ul> <p><b>Modalité de l'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure du tableau d'indicateurs constituée et communiquée aux collèges dès la rentrée 2016 afin d'éviter la course aux indicateurs à posteriori</li> <li>• À compléter par les propositions des corps d'inspection</li> </ul>
<b>RESSOURCES</b>	<p><b>Ressources hors numériques</b> corps d'inspection, CIO, DSDEN70, COP</p> <p><b>Ressources numériques :</b> <b>préciser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-matériel tablettes, ordinateurs, vidéo-projecteurs</li> <li>-infrastructure Canopé</li> <li>-compétences disponibles pour accompagner le projet (réfèrent numérique, professeurs investis dans le numérique...) réfèrent numérique départemental</li> </ul> <p><b>Formations suivies ou demandées :</b> 2 journées de formation</p>
<b>CARACTERE INNOVANT DU PROJET</b>	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• valorisation des élèves bénéficiant du parcours</li> <li>• Travail de liaison collège-lycée pro, avec collaboration interprofessionnelle (enseignants, personnel de direction, COP, corps d'inspection...)</li> <li>• maintien de la continuité pédagogique collège-lycée</li> <li>• remobilisation des élèves au travers du projet.</li> <li>• ouverture sur les formations en général.</li> </ul> <p><i>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ?</i></p> <p>Oui, emploi du temps individualisé en fonction du menu de formations proposé par la SEP (11 spécialités différentes proposées)</p>

**Besoin en heures :**

**Coordination collèges/SEP : 6h par établissement soit 36h**

**SEP du lycée Lumière : 3 ateliers sur 6 semaines soit 72h**